président de la Chambre de Commerce, Bouton-Dubreuq, Ernoult-Taffin et Georges Motte, membres de cette compagnie ; Fauchœur, président de la Chambre de Commerce de Lille ; Louis Tiberghien, vice-président, Edmond Masurel et Maurice Caulliez, membres de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Masquelier-Dewavrin, juge au Tribunal de Commerce, Pollet-Caulliez et Jules Desurmont, anciens présidents, Albert Masurel, ancien député de cette ville, Henry Tersynck, président de la Société Industrielle et Commerciale ; Thérin-Carrette, maire de Wattrelos ; le docteur V. Leplat, ancien maire, Leuridan, adjoint, et Labbe, conseiller municipal de cette commune ; Lecomte-Scrépel, président de la Caisse d'épargne ; Thoyer, directeur de la succursale de la Banque de France ; Paul Watine, ancien adjoint à mairie ; Eugène Duthoit, ancien conseiller d'arrondissement ; Louis Glorieux, conseil du Danemarck et Ségard-Carissimo, conseil de la République-Argentine ; Henri Dubly, conseiller du commerce extérieur ; Amédée Prouvost, président du Syndicat des peigneurs ; Paul Delmasure, vice-président de l'Union Catholique ;

De nombreux ecclésiastiques parmi lesquels : MM. les chanoines Debacker, curé de Saint-Sulpice, Mortreux, aumônier de la Visitation, et Leclercq, doyen de Saint-Christophe, à Tourcoing ; les abbés Bataille, pro-doyen de Notre-Dame ; Bonnet, doyen de Wattrelos, Delesalle, doyen de Lannoy ; Colpin, curé du Saint-Rédempteur, Sagary, doyen de Saint-Géry, à Valenciennes ; Ghesquier, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles, à Lille, Tillie, directeur de l'Institut Technique, des délégations des communautés religieuses d'hommes et de femmes de Roubaix et de Wattrelos, tout le personnel des bureaux de la maison Leclercq-Dupire, etc., etc.

A l'église, l'offrande, bien que faite de deux côtés à la fois, a duré jusqu'à la fin de la messe. L'absoute a été donnée par Mgr Berteaux.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe, par MM. Eugène Motte, maire, et Cyrille Desurmont, parlant au nom du personnel des établissements Leclercq-Dupire.

DISCOURS DE M. EUGÈNE MOTTE

Messieurs,

Au nom de Roubaix, comme maire, au nom de Wattrelos comme conseiller général, et pour satisfaire à mes sentiments d'amitié reconnaissante et fervente, je viens à donner le dernier adieu à l'homme qui fut pendant un demi-siècle pour la cité et pour le canton, longue occasion d'honneur et de fierté. Devant une telle carrière, ma tâche sera, je ne dirai pas, facile, mais assurément très douce à remplir. Je n'aurai d'autre embarras que d'égaler mon respect et ma louange aux vertus de la vie et d'une œuvre dignement et pleinement remplies, et évidemment bienfaisantes. Mais sa vie parle assez d'elle-même pour n'être point étalée et détaillée. Ce grand défunt aimait les actes plus que les paroles. C'était une âme de chef, une nature militante. Une oraison funèbre n'est donc pas son fait, mais plutôt un bulletin sobre et concis, un bulletin d'ordre du jour à l'adresse de l'armée des travailleurs qui formaient sa grande famille industrielle, et dont les vétérans médaillés furent aujourd'hui ses gardes du corps dans la dernière traversée de la vie, en ce même parcours que cinquante ans durant il fit ponctuellement pour remplir son labeur.

Louis Leclercq-Mulliez meurt, auréolé de l'estime universelle parce qu'il fut l'incarnation puissante des vertus roubaisiennes les plus rares : Volonté, puissance du travail, ténacité, perspicacité, esprit de méthode, équité, esprit d'entreprise, netteté de conception, sincérité absolue. Tel est le faisceau de qualités d'élite qui font de Leclercq-Mulliez une grande figure d'ancêtres et la place en parfaite relief. A côté de quelques grands roubaisiens de la fière génération de 1830, fondateurs de l'industrie locale. Cette vie, par surcroît, indique aux cadets, comme la condition du succès, l'effort continu du labeur quotidien. C'est donc un exemple, une leçon vécue, une morale en action que cette magnifique carrière de chef d'industrie, de chef de maison qui, soixante-cinq ans durant, fut le premier et le dernier au bureau et à l'usine.

Il fut une de ces natures d'exception qui n'ont jamais épuisé leurs forces, bien que les avant dépensées chaque jour. Après avoir formé les siens, il s'adonnait à la tâche très ardue, pour un aïeul, d'éduquer industriellement ses petits-fils, mais jamais il ne passa la main. Jamais il ne prit ses quartiers d'hiver et dans un pays où l'on meurt à pied d'œuvre, il dépassa la commune mesure. La semaine dernière encore, il allait à Wattrelos, malgré la rigueur de janvier et, en dépit de ses 82 ans. L'on peut dire qu'il est mort debout, à son poste, en pleine puissance de cerveau et de cœur. Et, qualité rare et imprévue, cet octogénaire resta toujours jeune. Il n'eut jamais ni à transposer, ni à se contraindre, pour être « avec son temps ». Telle fut la vie singulièrement harmonieuse, qui laisse une telle impression de force, de suite et de sécurité qu'elle fait songer à quelque très belle vie des grands ancêtres, que nous traduisions au collège.

Chaque ville se doit de conserver le culte de ses grands concitoyens et composer son livre « de mémoire », son « de viris illustribus ». Certes l'histoire d'une cité est le fait de la collaboration de tous. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, mais il y a ces natures puissantes qui décuplent l'effort. Leclercq-Mulliez apparaîtra comme l'une des colonnes de fondation, l'une des clefs de voûte de l'édifice puissant, qu'ont élevé au cours du XIXe siècle, trois générations de Roubaisiens. Ce fut un vrai « prévôt des marchands ». Une telle figure restera, en tous temps, bonne à regarder.

Leclercq-Mulliez, qui montre en cinquante ans de ménage les plus solides vertus privées, avait de plus une âme citoyenne et chrétienne. Sa croyance, aux convictions simples et fortes, attendrie par le christianisme, enrichie par toute la générosité acquise par l'âme humaine au cours du dernier siècle, le disposait à prendre le plus grand souci moral et matériel de ses ouvriers. Ses usines étaient des modèles d'hygiène physique et morale, il créa des retraites pour ses vieux ouvriers, des Sociétés de secours mutuels. Wattrelos tenait une grande place dans ces affections et il n'y comptait que des amis. Son cœur était ouvert à tous les projets de meilleure organisation sociale et je ne fus que juste quand, voulant rememorer aux yeux de la postérité l'effort Roubaisien de l'Hôpital la *Fraternité*, j'indiquais à l'artiste qui gravait la médaille que M. Leclercq-Mulliez devait figurer au premier plan des Donateurs.

Louis Leclercq-Mulliez, meurt entouré du respect universel. Ce respect, jamais homme ne le mérita mieux et avec le respect, l'affection. Sous son abord de commandant, il cachait beaucoup de tendresse. Ses proches éprouvent et éprouveront longtemps le vertige d'un vide énorme dans leurs affections. Ses enfants trouveront quelque réconfort en se serrant autour de sa veuve pour lui redire, avec nous, qu'une vie pleine d'œuvres solides crée des droits vis-à-vis de Dieu, comme vis-à-vis de la postérité.

Cher Monsieur Leclercq, reposez en Paix en cette terre de silence, vous vivrez dans la mémoire de tous ceux qui aiment Roubaix.

DISCOURS DE M. CYRILLE DESURMONT

Dans sa course à travers l'Océan, il arrive parfois à l'un de ces colosses qui sillonnent les mers à grande allure, le malheur de perdre le chef aimé et respecté de tous.

Celui qui pendant des années commanda en maître absolu à son bord, celui dont l'œil vigilant et la main ferme le guidaient par tous les temps, celui qui savait dans les jours de tempête le préserver des écueils par des ordres clairs et précis, que chacun acceptait volontiers et exécutait fidèlement.

S'il arrive, dis-je, que ce chef disparaît, on voit alors s'étendre partout comme un voile de tristesse et de deuil.

Le navire lui-même semble avoir subi une grosse avarie.

Immobile sur les flots, il attend comme l'annonce d'un grand événement.

Et lorsque, devant l'équipage assemblé sur le pont, dans un silence profond qui s'établit, le second du navire proclame à haute voix : Le commandant est mort ! toutes les têtes se découvrent, et sur ces visages halés, bronzés par le soleil des tropiques, la douleur creuse une ride plus profonde, des larmes brûlent dans l'œil des plus vieux, car ils l'aimaient bien, ce chef énergique qui avait partagé avec eux tous les dangers des longues navigations.

Telle fut aussi l'impression que ressentirent dimanche soir tous les employés et ouvriers de la maison Leclercq-Dupire, lorsqu'ils apprirent la mort de M. Leclercq.

Ce fut partout une immense douleur, et si je prends la parole en ce lieu c'est pour la traduire en leur nom, c'est pour rendre un dernier et respectueux hommage à celui qui pendant 60 ans, dirigea avec tant de compétence et d'autorité la maison qu'il avait fondée en 1847.

M. Leclercq avait donc 21 ans à cette époque, bien jeune pour prendre une responsabilité aussi grande, mais sa volonté énergique, son amour ardent du travail lui donnèrent bien vite l'expérience des affaires.

Jusqu'à l'âge de 40 ans jamais il ne se permit la moindre sortie, pas même un jour de congé ; ainsi agissaient ces vétérans de l'industrie roubaisienne.

D'abord secondé par son frère Jules qu'il aimait tant, il eut la douleur de le voir mourir presque subitement en 1871, et jusqu'en 1880 il soutint seul tout le poids du labeur quotidien que lui imposait l'accroissement continuel de son usine.

Toujours le premier à son poste il donnait à tout son personnel l'exemple de l'exactitude et de la ponctualité, suffisant à tout par un travail acharné qu'il prolongeait souvent bien avant dans la nuit.

L'arrivée aux affaires de son fils et de son gendre, aurait pu lui permettre un peu de repos, mais considérant le travail comme un devoir, il initiait les termes et en faire comme lui des travailleurs infatigables, il prêchait d'exemple et continua avec eux son œuvre qui grandissait toujours.

Un des côtés remarquables chez cet homme extraordinaire, c'était sa décision rapide et sans jamais perdre une minute, il tranchait avec une clarté et une lucidité parfaite les questions les plus ardues.

Jusque dans ces dernières années, où cependant la souffrance lui laissait la nuit à peine quelques heures de repos, il garda une mémoire admirable et aucun détail ne lui échappait.

Toujours affable et bienveillant, il mettait volontiers au service de ceux qui venaient le consulter, sa longue expérience et ses connaissances étendues ; que de services il a ainsi rendus, et si c'était une misère immérité à soulager, sa main s'ouvrait largement car il savait que celui qui donne aux hommes prête à Dieu, il s'amassait ainsi un trésor de bonnes œuvres pour l'échéance fatale qu'il prévoyait depuis longtemps.

Mais si pour lui-même il ne voulait pas de repos, il ne raisonnait pas de la même façon pour ceux qui avaient passé de longues années à son service.

C'est ainsi qu'il obligea son ancien directeur de tissage, M. Meurisse, à prendre une retraite qu'il estimait bien méritée, lui faisant une pension qui le mettait à l'abri du besoin.

Pour ses anciens ouvriers, il fonda chez lui, bien longtemps avant que l'idée n'en vienne à nos hommes d'Etat, la retraite ouvrière, car, ainsi que le rappelait M. Lepers dans cette réunion mémorable du 7 avril 1907, une pension est accordée aux ouvriers qui ont 60 ans d'âge et 30 ans de présence dans la maison.

Toutes les œuvres qu'il fonda à Wattrelos portent l'empreinte de sa haute intelligence, d'esa sollicitude et de sa grande prévoyance, toujours il voulait faire quelque chose de durable.

Ces œuvres seront continuées, car il désirait surtout que rien ne soit changé à ce qu'il avait établi.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas pour tous ses bienfaits à celui qui sut mesurer à ses ouvriers fidèles et laborieux une honnête aisance, et à ceux qui s'étaient fatigués à son service, une retraite pour leurs vieux jours.

Lorsqu'un homme a occupé dans l'estime publique, dans le monde des affaires, dans toutes les œuvres catholiques et religieuses de la région, une place aussi prépondérante nous comprenons sans peine quel vide immense il laisse en disparaissant, mais nous savons aussi qu'il a formé à son image, les fils et les petits-fils qui doivent lui succéder. Elevés à son école, instruits par ses exemples, ceux de la seconde et de la troisième génération suivront ces traditions, marcheront sur ses traces dans le même sillon, tout de travail, d'honnêteté et de dévouement.

Dans son usine qu'il a si souvent visitée, dans son bureau où tout parle de lui, sa grande âme planera longtemps encore, protégeant leurs travaux et leur inspirant ses généreuses conceptions.

Leur douleur est grande en ce jour de séparation, et nous la partageons, les larmes sont amères, mais nous ne pleurons pas comme ceux qui n'ont plus d'espérance, nous savons qu'un jour nous retrouverons là-haut celui qui nous quitta il y a quelques jours, nous bénissant tous, bénissant surtout cette nombreuse famille qui forme autour de lui et de la chère compagne de sa vie, comme une auréole de gloire.

Cher Monsieur Leclercq, nous vous quittons aujourd'hui le cœur bien triste mais nous reviendrons souvent prier près de vous, retremper à votre contact nos forces et notre courage, si nécessaire dans la lutte pour la vie.

***

Les établissements Leclercq-Dupire, qui comptent 2000 ouvriers, seront fermés aujourd'hui vendredi, pour permettre au personnel d'assister au service qui sera célébré, à dix heures, en l'église Saint-Maclou, à Wattrelos.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

AU MAROC

NOS TROUPES METTENT EN DÉROUTE UN IMPORTANT PARTI DE REBELLES

Nous avons vingt blessés. — L'ennemi a subi de fortes pertes.

Paris. — Le général d'Amade télégraphie que dans la nuit du 14 janvier (onze heures du soir), il s'est porté avec quatre bataillons d'infanterie et une batterie d'artillerie sur Setta, à 28 kilomètres de Berrechid.

Là se trouvait la méhalla commandée par Moulay el Rachid et renforcée par les Chaouias, qui ont contribué aux derniers massacres.

A huit heures du matin, le général a engagé le combat dans le défilé de Setta.

L'ennemi a opposé une certaine résistance et, finalement, a été repoussé après une bataille qui dura jusqu'à minuit.

Bellad a été occupé par nos troupes et le camp de Moulay el Rachid a été détruit.

Le lendemain, à minuit, la colonne rentrait à Berrechid.

Nos pertes s'élèvent à vingt blessés : le lieutenant Castel, du 3e chasseurs d'Afrique, deux maréchaux-des-logis, un du 1er régiment de spahis, et Agostini, du 3e chasseurs d'Afrique ; huit tirailleurs algériens et neuf légionnaires.

Plusieurs sont atteints grièvement.

Le général d'Amade attribue ce brillant fait d'armes aux qualités remarquables de nos troupes, entraînées par le général Drude. Nos soldats ont en effet franchi 75 kilomètres et soutenu un combat de dix heures.

Les massacres du 30 juillet se trouvent ainsi vengés.

Les pertes de l'ennemi sont très importantes et sa défaite produit une immense impression.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le *Chocolat Belamant-Houez*. C'est vrai.

ROUBAIX

Service vicinal. — Voici le tableau des portions de chemins de grande communication d'intérêt commun et vicinaux ordinaires entretenus à l'état de viabilité au 1er janvier 1908, sur le territoire de Roubaix.

1° Chemin de grande communication : n° 9, de Bondues à Roubaix et à Herseaux : 3.253 m.

2° Chemins d'intérêt commun : n° 112, de Croix à Mouscron, 2.669 m. ; n° 142, de Roubaix à Leers, 2.559 m. ; n° 143, embranchement de Roubaix (Verto-Rue), 1.239 m. ; n° 148, de Roubaix à Hem, 1.927 m. ;

3° Chemins vicinaux ordinaires : n° 7, chemin de Cartignies, tout le chemin, 675 m. n° 8, chemin du Petit-Beaumont, tout le chemin, 1.415 m. ; n° 9, chemin des Trois-Ponts, tout le chemin, 1.190 m. ; n° 12, chemin des Couteaux, tout le chemin, 123 m. ; n° 14, chemin du Fresnoy, tout le chemin, 153 m.

M. Maurice Meys et la photographie des couleurs. — Tous nos concitoyens apprendront avec le plus vif plaisir que M. Maurice Meys, notre sympathique confrère de « L'Illustration », fera le jeudi 30 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle des Conférences de M. l'abbé Lemoine, 16, rue des Fabricants, une causerie sur « La Photographie des couleurs », accompagnée de 175 projections inédites à Roubaix, reproduisant les couleurs même de la nature.

Ceux qui voudront applaudir l'éminent conférencier et sa merveilleuse collection devront prendre leurs cachets d'entrée, 16, rue des Fabricants, à partir du mercredi 22 janvier. Prix du cachet : 5 francs.

Le nombre des places est strictement limité à 120.

Une disparition. — La police a été informée de la disparition d'une fillette de 14 ans, Flore Accou, dont les parents demeurent rue du Fontenoy, cour Moreau.

Flore Accou était servante chez M. Gosseman, rue de Lannoy, 384. On ne l'a plus revue depuis le 9 janvier. Elle portait des vêtements noirs et un « fichu » rouge.

Pour les personnes pieuses. — Chemin de la Croix, par l'abbé Perreyve ; Conférences aux femmes du monde ; L'amour chrétien dans le mariage, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Chute grave. — Un ouvrier noueur de chez MM. Félix Vanoutryve et Cie, M. Henri Maes, 45 ans, rue du Pont-de-Neuville, 120, à Tourcoing, est tombé en descendant un escalier. Il s'est luxé la jambe droite. Le docteur qui l'a soigné croit qu'il a en outre les malléoles fracturées. Une incapacité permanente partielle de travail est à redouter.

Le blessé sera astreint à un repos de deux mois au moins.

Une scène de violences entre frères. — M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête sur une scène de violences qui s'est déroulée, mercredi soir, rue de la Barbe d'Or.

Un ouvrier mécanicien, Joseph Wullens, 2 Sans, rue Turgot, 104, a frappé à la tête, d'un terrible coup de bouteille, son frère Edouard, 35 ans, ouvrier fleur et marchand de bonbons, rue de la Barbe-d'Or, 55.

La victime de cette agression porte au front une large blessure qui heureusement n'aura pas de graves conséquences.

La discorde régnait depuis 2 ans entre les deux frères à propos d'un motif assez futile. Edouard Wullens ayant su que son frère le calomniait, l'avait menacé de l' « arranger ». Joseph apprit ce propos; furieux, il s'arma d'une bouteille et se livra aux violences dont nous parlons plus haut.

Ce que l'on trouve. — M. J. Deshouvrie, rue Basse-Masure, 112, a trouvé un portemonnaie renfermant une certaine somme.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 6, r. du Priez LILLE

du 16 janvier

Naissances. — Gérard Kestelers, rue de Toulouse, 10. — Marie Steur, rue du Luxembourg, 77. — Xavier Bénit, rue de la Balance, 74. — Jeanne Schoonheere, rue de Bouvines, 66. — Germaine Dubois, rue Bernard, 54. — Julie Helsens, rue Philibert-Delorme, 13.

Décès. — Jeanne Riallaud, 69 ans, religieuse, rue Saint-Jean, 50-52. — Elvire Van Averbeke, 26 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Joachim Vandenberghe, 77 ans, s. p., Hospice Barbieux.

PRINCESSE MAKOKO *Parfum nouveau* Victor VAISSIER

WATTRELOS

Canalisation électrique. — Par arrêté préfectoral du 27 décembre 1907, la Société Energie Electrique du Nord de la France est autorisée à poser des conducteurs souterrains d'électricité : rue Carnot, du territoire de Roubaix jusqu'à la Grand-Place, sous certaines conditions et sous réserve de paiement à la ville de Wattrelos des droits de voirie selon le tarif en vigueur dans cette ville et des droits spécifiés par le décret du 12 octobre 1907.

Accident du travail. — A l'usine Leclercq-Dupire, un rattacheur, M. Delcroix Arthur 22 ans, rue de l'Industrie, cour Leclercq-Mulliez, 3, a eu le poignet droit serré entre le bout du secteur et le rochet du métier à filer. Repos de 8 jours.

WATTRELOS. — Des 14 et 15 janvier. — Naissances. — Maurice Bouquillon; Emilienne Orville, rue des Champs. — Arthur Ancieux Cariuyère, maison Castelain. — Augustin Delcroix, rue Carnot, 280.

Décès. — Lerouge Jean, 79 ans, rue du Trou-de Fouan. — Benjamin Florin, 82 ans, rue de la Baillerie, 113. — Clovis Duthoit, 40 ans, Crémier. — Albert Fauvarque, 29 ans, Saint-Liévin.

WATTRELOS. — Du 16 janvier. — Naissances. — Raymond Cousin, rue Boleldieu, 13. — Raymonde Cailliez, rue Beaurepaire, 10.

Décès. — Prosper Léplat, 74 ans, tisserand, Petit-Tournai.

CROIX

Les bouchère et charcutière, sous le coup d'une contravention pour infraction à l'arrêté municipal de janvier 1908, ont comparu devant le tribunal de simple police du canton Ouest. L'affaire a été mise en délibéré.

Adjudication. — Le lundi 27 janvier, à 11 h. du matin, il sera procédé à l'adjudication pour la fourniture du charbon aux bâtiments communaux. La fourniture pour l'année est de 5000 francs; le cautionnement de 100 fr.

Accident de travail. — A l'usine Holden, M. Louis Cornil, 28 ans, au Petit-Lannoy, Hem, s'est écrasé le médius gauche en manipulant un bac. 15 jours de repos.

CROIX. — Naissance. — Paul Cacheux, rue de l'Ermitage, 123.

Décès. — Marie Demarcq, 50 ans, rue Chevreuil, cour Vienne. — Geneviève Lefrancq, 6 mois, rue Verte.

WASQUEHAL

Accident. — Edouard Moersman, 50 ans, travaillant au tissage Carissimo, rue de la Gare, s'est fait une entorse en tombant.

WASQUEHAL. — du 15 janvier. — Naissance. — Agnès Piat, rue Faidherbe Petit-Wasquehal.

FLERS-BREUCQ

Camion qui culbute. — Hier soir, vers six heures et demie, un camion de la brasserie Vve A. Corman, à Fives-Lille, conduit par un domestique se dirigeait sur Lille.

En face du Café Méplon, dans la rue de Lille, le chapeau d'une des roues se détacha et le camion ainsi que les tonneaux culbutèrent.

Avec l'aide de quelques jeunes gens, le conducteur replaça le tout sur sa voiture ,et la releva et put tant bien que mal continuer sa route.

FLERS-BREUCQ. — du 13 au 16 janvier. — Décès. — Benjamin Lefebvre, 70 ans, rue Jacquart, 16. — Sabine Jouret, 76 ans, rue d'Hem, 12. — J.-B. Lefebvre, 78 ans, rue d'Hem, 82.

TOURCOING

Modifications au règlement sur les cimetières

LE POURQUOI DE CES MODIFICATIONS

Le nouveau texte de l'article 44 du règlement sur les cimetières de Tourcoing, voté par le Conseil municipal le 20 décembre dernier, est libellé comme suit :

Art. 44. — Les frais de vacations et autres dus par les familles à la Ville et aux Commissaires de Police sont fixés comme suit :

1° Réception à la limite du territoire d'un corps venant du dehors, au Commissaire de Police, une vacation, 10 fr.

2° Assistance à la mise en bière avec apposition de scellés pour transport d'un corps hors de la localité : au Commissaire de Police, une vacation, 10 fr.

3° Exhumation d'un corps avec mise en bière et apposition de scellés pour transport d'un corps hors de la localité : à la Caisse municipale, redevance, 10 fr ; au Commissaire de Police, une vacation, 10 fr.

4° Exhumation et réinhumation d'un corps : à la Caisse municipale, redevance, 10 fr. ; au Commissaire de Police, une vacation, 10 fr.

5° Dépôt d'un corps au caveau d'attente avec apposition de scellés : à la Caisse municipale, redevance, 5 fr.

6° Levée d'un corps du caveau d'attente pour être inhumé : à la Caisse municipale, 5 fr.; au Commissaire de Police une vacation, 10 francs.

7° Lorsqu'il y a accompagnement d'un corps par le Commissaire de Police : De la maison mortuaire ou d'un cimetière jusqu'à la limite de la commune, ou jusqu'à la gare, où la remise du corps doit être faite à un agent de transport autre que la Compagnie des Pompes funèbres concessionnaire dudit transport dans la Ville ; de la limite du territoire de la commune, ou d'une gare, jusqu'au cimetière, lorsqu'il s'agit d'un corps exhumé qui doit être immédiatement réinhumé ; d'un cimetière de la ville à un autre, en cas d'exhumation ou de levée du caveau d'attente suivie de réinhumation : il sera dû en plus une demi-vacation, 5 fr.

8° Cependant, si l'accompagnement du corps ne se fait pas immédiatement après la réception, la mise en bière, ou l'exhumation, et qu'il s'écoule plus de deux heures entre chacune des parties essentielles de l'opération, nécessitant deux déplacements distincts du Commissaire de Police, il lui sera dû une vacation entière, soit 10 fr.

9° Lorsque, dans l'une quelconque des opérations ci-dessus, il y aura plusieurs corps, il sera dû, pour chaque corps, en sus du premier, une demi-vacation, 5 fr., qu'il y ait ou non déplacement de fonctionnaire.

Les redevances et vacations ci-dessus fixées ne seront pas dues lorsque les opérations qui donnent lieu à leur perception seront ordonnées par justice, exécutées pour le transport et l'inhumation de militaires morts en activité de service, ou à la requête de familles dont l'indigence aura été constatée par le Maire dans les conditions prévues à l'article 6 de la loi du 10 décembre 1850.

C'est sur la demande de M. Delphin Dumortier que l'article 44 du règlement a été modifié ainsi qu'on vient de le voir.

Ce citoyen conseiller municipal avait remarqué que la paroisse de Saint-François comprend deux parties, l'une située sur Mouvaux, l'autre sur Tourcoing. Les funérailles des personnes décédées sur Tourcoing se faisaient à l'église Saint-François, c'est-à-dire que leur corps traversait la rue qui sépare le boulevard de la ville de celui de Mouvaux et qu'après le service religieux il traversait de nouveau la chaussée pour rentrer dans Tourcoing.

Le citoyen Delphin Dumortier — qui a l'œil fin — avait vu dans cet état de choses un danger pour la République. Et le Maire, ayant allongé son lorgnon pour y voir de plus près, avait été ému de son avis. D'où les modifications à l'art. 44 sur les funérailles.

Conséquences pour les familles : une vacation de 10 fr. au Commissaire de Police avant le départ d'un corps pour l'église Saint-François et une seconde vacation également de 10 fr. après le service religieux. Au total : 20 francs. C'est absolument démocratique.

Arrestation d'un hardi bandit

ONZE BOBINES DE LAINE DISPARAISSENT. — UNE SURVEILLANCE EST EXERCÉE. — LE VOLEUR EST DÉCOUVERT. — IL FAIT UNE BRANCHE A LA TOITURE ET SAUTE DE SIX MÈTRES SUR LA RUE. — IL EST REJOINT ET REMIS A LA POLICE.

Depuis quelque temps, des vols de laine étaient constatés au peignage de MM. Malard, rue de Guisnes.

Vendredi dernier, 10 janvier, onze bobines de laine peignée, valeur 200 francs, disparaissaient sans qu'il fût possible de savoir par quel procédé ce vol avait pu se commettre.

Des ouvriers organisèrent donc une surveillance de jour et de nuit dans les magasins.

Jeudi, à six heures et demie du matin, alors que le travail de nuit avait cessé et que l'équipe de jour allait se mettre à l'ouvrage, un inconnu fut aperçu se dissimulant derrière une balle de laine. On lui donna la chasse. L'inconnu, qui paraissait admirablement connaître l'établissement, se blottit successivement dans diverses pièces de l'usine, et, traqué par ceux qui le poursuivaient, il gagna le grenier, pratiqua un trou dans la toiture en écartant quelques tuiles et, de la nochère, sauta sur la rue, d'une hauteur de six mètres.

On le vit se relever et prendre sa course, très alerte. Les ouvriers de peignage se jetèrent sur sa trace et ne tardèrent pas à le capturer. Le prisonnier fut alors reconnu pour être Gaston Théry, 20 ans, peintre, qui travaillait dans l'usine depuis le milieu du mois de décembre dernier, en qualité de trieur.

C'est un voleur redouté, maintes fois condamné. Le 20 octobre dernier, il sortait de la prison de Lille, où il avait accomplit une peine de six mois pour vol de bijoux chez M. Duchesne-Freson, brasseur, rue Winoc-Chocqueel, où il peignait la façade de la maison.

Conduit devant M. Niéderst, commissaire de police, Gaston Théry se vanta cyniquement de ses vols antérieurs, mais il se défendit pourtant d'avoir volé onze bobines de laine ; il n'en aurait dérobé que trois.

L'enquête continue.

Association Amicale de Saint-Louis (section sportive). — Journée du 19 janvier. — L'équipe première rencontrera en un match amical l'équipe correspondante du « Cercle Athlétique St-Eloi », à 2 h. 1/4, sur le terrain de ce Club, avenue des Villas (Roubaix). Rendez-vous pour les équipes à 1 h. moins le quart au local.

— L'équipe seconde matchera à 11 h. 1/2 sur le terrain de la rue de Seclin l'équipe correspondante de la « Jeunesse Sportive-Notre-Dame de Lourdes ».

— L'équipe troisième rencontrera, à 1 h. et demie précises, également sur le terrain de la rue de Seclin, l'équipe première du « Standard Athlétic Tourquennois ».

Ces deux matchs comptent pour le « Challenge Ad. Descourt ».

Paroisse Saint-Christophe. — Ce soir, à 8 h., conférence pour les hommes et les jeunes gens en l'église Saint-Christophe. Le sujet traité sera : « Institution de l'Eglise par N. S. Jésus-Christ; nécessité pour tout homme d'en faire partie ».

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 16 janvier

Naissances. — Lecroart René, rue des Archers, 8. — Cuseau Alphonse, rue de Repaix. — Jéret Albert, rue de Cimbale, 85. — Valdérguehi Marie, rue des Champs, 39. — Desrousseaux Victor, rue du Dahomey, 41. — Carbon Marguerite, rue Pierre-Lefebvre. — Breuinin Louis, rue de l'Eglise, 15. — Denut Bernadette, rue du Tonkin, 20.

Décès. — Boucaux Casimir, 48 ans, rue de Cronstadt, 28. — Laguesse Jeanne, 2 mois, rue Nationale, 122.

BOUSBECQUE

Accident de travail. — Jeudi vers onze heures, un ouvrier de la papéterie Dalle frères et Lecomte, M. Camille Deleu, 19 ans, demeurant au chemin des Vaches, a eu l'auriculaire et l'annulaire de la main gauche écrasés entre deux des rouleaux d'une calandre de continu. Il a reçu les soins du docteur Bertrand qui lui a prescrit deux mois de repos.

HALLUIN

Encore un incendie au Colbras. — Un nouvel incendie s'est déclaré au Colbras et a détruit deux vieilles maisons ouvrières, situées près de la ferme de M. Demenez. Ces deux maisons étaient habitées par M. Ch. Vantomme, et par Madame veuve Castelain ; le feu s'est déclaré dans le grenier de la maison habitée par cette dernière. Les pompiers du Colbras sont arrivés rapidement suivis bientôt de ceux d'Halluin ; ils purent éviter que le fléau se communique aux maisons attenantes.

Les deux maisons appartiennent à M. Urbain Emar, boulanger, à Halluin.

Les dégâts s'élèvent à 6000 francs pour les locataires et 4000 francs pour les immeubles. Il y a assurance.

Cheval gravement blessé. — Jeudi après-midi, M. Albert Vanmenen, marchand des quatre-saisons, rue de Lille, conduisait un véhicule chargé de meubles. En sens inverse venait un chargement traîné par quatre chevaux appartenant à M. Vandermesch, déménageur à Roulers (Belgique). Le cheval de M. Vanmenen marcha trop près de la voiture de déménagement et eut le pied écrasé par une roue : le sabot s'était entièrement détaché. La malheureuse bête devra être abattue ; elle est estimée 350 fr.

HALLUIN. — du 15 janvier. — Naissance. — Banckaert Léonie, ch. de Lotzel.

RONCQ

Ivresse. — Le garde Olivier a arrêté jeudi soir vers 5 heures, au chemin de Tourcoing, Edmond Lorthiois, 23 ans, peigneur, à Tourcoing ; il était ivre.

LINSELLES

LA CONFÉRENCE DE M. GRUSON

Comme nous l'avons annoncé, M. Gruson, pro-doyen de Notre-Dame, à Tourcoing, est venu hier soir donner une conférence sur les Habitations ouvrières.

Un nombreux auditoire, naturellement d'ouvriers, se pressait dans la salle des fêtes du Patronage.

M. Hopsomer, maire, présenta M. le pro-doyen Gruson, dont la réputation est déjà faite à Linselles.

M. Gruson aborda alors l'importante question des Habitations Ouvrières et des moyens qui permettraient à l'ouvrier d'acquérir facilement sa maison.

L'ouvrier est malheureusement souvent logé à l'étroit dans une maison insalubre, au détriment de sa santé et de celle de ses enfants ; il lui faudrait une maison plus spacieuse, mieux aérée et plus hygiénique.

En pratique, comment l'ouvrier deviendrait-il facilement propriétaire de son habitation ?

La maison serait construite sur une parcelle de terrain assez grande pour permettre la culture d'un potager et l'élevage de quelques animaux, dont l'entretien coûte peu ; la maison serait ainsi hygiénique et productive.

L'acquisition serait facilitée de la façon suivante : L'ouvrier s'acquitterait par versements mensuels, variables selon les différentes situations dans lesquelles il peut se trouver. Quand les enfants commenceraient à travailler, on prélèverait, non pas sur le salaire du premier enfant qui travaille mais sur celui du deuxième et du troisième, le tiers de leur salaire. Enfin, du jour où l'ouvrier accepte d'habiter sa maison, il en devient le propriétaire. Des exemples ont montré que le simple ouvrier peut devenir, en dix ou douze ans, propriétaire d'une maison avec jardin d'une valeur de quatre mille francs.

De nombreux applaudissements prouvèrent combien l'auditoire avait été intéressé par cette conférence. M. le Curé remercie l'orateur en quelques mots. La soirée se termine par quelques vues lumineuses.

MOUVAUX

Chute de quatre mètres. — Un tourquennois, M. Henri Platteuw, ouvrier mécanicien de M. Dubrulle, travaillant à la tannerie de MM. Wenquiez, à Mouvaux, quartier des « Cent Maisons », était occupé au montage d'une pièce et se trouvait à environ quatre mètres du sol.

Ayant perdu l'équilibre, il tomba lourdement et resta quelque temps évanoui.

Reconduit chez lui en voiture, il reçut les soins du médecin, qui constata des contusions aux reins et par tout le corps, et n'a pu se prononcer sur la suite de ses blessures.

Accident de travail. — Une ouvrière de MM. Tiberghien frères, à Tourcoing, Mlle Adrienne Leleux, 15 ans, rue Faidherbe, a eu deux doigts de la main droite pris dans le métier. Il en est résulté des plaies assez profondes, que le docteur Deldalle a suturées. 20 jours de repos.

Petite Correspondance. — Inutile d'attendre pareil service de ce genre de personnes.

Beaucoup de docteurs recommandent la Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille. — Ils ont la certitude que leurs ordonnances seront exécutées scrupuleusement, produits de premier choix, et prix absolument normaux et rationnels. 3

HOUPLIN

Une scène de banditisme. — Une cabaretière du hameau d'Ancoisne, Madame Clémence Lefebvre-Duthilleul, 55 ans, s'était levée, dans la nuit de mardi à mercredi, vers deux heures, pour préparer le nécessaire pour son fils, qui devait partir à la mine.

Celui-ci parti, Madame Lefebvre se tint un instant sur le seuil de sa porte et rentra. Elle venait de se retirer dans la cuisine, quand elle entendit des pas sur le trottoir. Elle crut que son fils avait oublié quelque chose.

Elle alla ouvrir, mais deux individus lui sautèrent à la gorge et cherchèrent à l'étrangler en la serrant avec le col de son corsage. Ils allaient la bâillonner, quand Madame Lefebvre eut la présence d'esprit de faire un effort vigoureux et d'appeler par deux fois son autre fils.

Les bandits prirent alors la fuite. Il n'a pas été possible de savoir dans quelle direction.

La gendarmerie de Seclin a été prévenue.

FOURNES

Cambriolage. — La distillerie Cambron, de Fournes, a reçu la visite de hardis cambrioleurs qui se sont emparés, durant la nuit, de nombreux tuyaux de cuivre d'une certaine valeur.

DUNKERQUE

Accident. — Travaillant au vapeur « Ville de Strasbourg », Freycinet III, M. Hippolyte Bertein, 37 ans, journalier, a eu le pied droit écrasé sous un rail.

COUDEKERQUE-BRANCHE

Tentative de meurtre. — L'homme d'équipe Arthur A..., rencontrant sa femme au passage à niveau de Coudekerque